N°3 - Août 2018 (retour S2 2018)

<u>De l'autre côté de l'UE-</u> Nouvelles Agro-agri de Roumanie

Agriculture et agroalimentaire

Cette troisième lettre agro vous propose un retour sur les principales informations agri-agro pour la Roumanie sur le premier semestre 2018. Elle a pour objectif de faire le suivi des évolutions du secteur aussi bien dans le domaine de la politique agricole, des politiques alimentaires et sanitaires que des informations sectorielles et principaux investissements.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions!

Table des matières

Politique agricole nationale roumaine et PAC	2
Aout 2018 – annonce de la venue de Phil Hogan pour la mi-septembre	2
Juillet 2018 – Age des agriculteurs : une population agricole vieillissante et peu de renouvellement	2
Juillet 2018 - Conseil Agricole de l'UE : renforcement des positions sur la PAC	2
Juillet 2018 - Production agricole : production record depuis la révolution	2
Juin 2018 – PNDR 2018 : calendrier de dépôt de projets pour financement	2
Juillet 2018 – PAC : paiements des aides avancés	3
Août 2018 – Rectification du budget national	4
Août 2018 – l'Agriculture : priorité de la Présidence de la Roumanie du Conseil de l'UE	4
Politiques alimentaires et sanitaires	4
Juillet - août 2018- Evolution explosive de l'épidémie de peste porcine africaine conséquences économiques, sociales et politiques	4
Juillet 2018 – Objectif Zéro déchet d'ici 2030 : amendement contre le caractère obligatoire de la loi sur le gaspillage alimentaire	
Juillet 2018 - Importations de fruits et légumes : 80% des produits possèdent un taux de pesticides supérieurs à la limite autorisée.	
Juillet 2018 - Modification de l'ordonnance 71/2017 sur les contrôles sanitaires des produits impor	
Août 2018 – Crise de production maraichère en Europe : augmentation forte des prix attendue à l'automne	5
Actualités filières et investissements	5
Juillet 2018 – Evolution du marché des exportations de blé roumain	5
Juillet 2018 - L'Allemagne importe 300 000 tonnes de blé fourragers de Roumanie	6
AMBASSADE DE FRANCE EN ROUMANIE – Service économique – Lettre du conseiller agricole - 1	

Politique agricole nationale roumaine et PAC

Aout 2018 – Annonce de la venue de Phil Hogan pour la mi-septembre

Le Ministère en charge de l'agriculture a annoncé la venue de Phil Hogan pour les 13 et 14 septembre en Roumanie. Les sujets abordés seront la prise de la présidence par la Roumanie au premier semestre 2019, les positions roumaines de la PAC (avant leur position de neutralité) et surtout la gestion de la peste porcine africaine qui s'est fortement étendue en Roumanie depuis début juin. (SE Bucarest)

<u>Juillet 2018 – Age des agriculteurs : une population agricole vieillissante et peu de</u> renouvellement

D'après Eurostat, la population agricole roumaine compte 44,3% de personnes de plus de 65 ans, seulement 7,6% de moins de 40 ans et 48 % entre 40 et 65 ans. En comparaison, 32% des exploitants de l'UE ont plus de 65 ans et 11% sont des jeunes agriculteurs de moins de 40 ans. La Roumanie compte le plus grand nombre d'exploitants agricoles (33% des exploitations agricoles de l'UE en 2016), 9 exploitations sur 10 ont moins de 5 ha et 0,5% des exploitations ont une superficie de 50ha ou plus. (Source : ACTmedia)

Juillet 2018 - Conseil Agricole de l'UE: renforcement des positions sur la PAC

Lors du conseil de l'agriculture du 16 juillet 2018, la France et l'Allemagne ont renforcé leur position contre la diminution de 5% du montant total de la PAC post-2020 proposé par la CE suite au Brexit et à la crise migratoire soit 365 Mds EUR, pour rester au niveau actuel.

De son côté, la Roumanie renforce sa position contre le plafonnement des aides PAC mais aussi contre la mise en place des indicateurs de performances qui demanderaient des investissements financiers et humains supplémentaires pour les Etats membres. Cette mesure engendrerait une charge de travail administratif supplémentaire ainsi qu'une période de transition minimum de 2 ans pour sa réalisation, ce qui va à l'encontre de la volonté de simplification de la PAC. (Source : Agerpres)

<u>Juillet 2018 - Production agricole : production record depuis la révolution</u>

Avec 17,2 Mds €, en 2017, la Roumanie atteint un record en valeur contribuant pour 6,9% de la croissance avec une augmentation de 0,7% par rapport à 2016, soutenu par le secteur végétal qui connut de bonnes récoltes et des prix en hausse. 67,8% de la valeur provient du secteur végétale (+ 19,5% par rapport à 2016, 11,8 Md €), 31% pour le secteur animal (-0,4% à 5,3 Md €), 1,2% pour le service agricole (+1%, 207 M EUR). Les exportations se sont dirigées vers la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Royaume Uni, les Pays Bas, la Pologne.

Secteur végétal : 34,8% céréales, 17,9% légumes et 13,4% des oléo protéagineux. Secteur animal : 25,6% bovin (2M de têtes de bovins (-1,9%), 4,4 M de porcs (-6,4%), 73,3 d'oiseaux (-3,2%)) (Source : Ziarul Financiar)

Juin 2018 - PNDR 2018 : calendrier de dépôt de projets pour financement

Le mardi 26 juin, a eu lieu le comité de suivi du PNDR 2018 en présence du Ministre Petre Daea. Une mise à jour du calendrier en est ressortie :

Sous-mesure 3.1 : Soutien à la première participation à des systèmes de qualité.

Début : juillet 2018

<u>Proposition d'allocation</u>: 6,1 millions d'euros;

Sous-mesure 4.1: *Investissements dans les exploitations agricoles* y compris ITI

Début: juillet 2018.

<u>Proposition d'allocation</u>:

	Budget	Types de projets
I Végétal	79M EUR dont 26M EUR	Projets complexes de
	pour zone de montagne	construction et
II Zootechnie	165MEUR dont 54M EUR	d'assemblage
	pour zone de montagne	
III Fermes familiales et	59 M EUR	
petits fermes		

- **Sous-mesure 4.2** Soutien aux investissements dans la transformation / commercialisation des produits agricoles

juillet 2018

Proposition d'allocation : 203 M€;

- **Sous-mesure 4.3** *Investissements pour le développement, la modernisation ou l'adaptation des infrastructures agricoles et forestières*, volet irrigation

Début : août / septembre 2018

<u>Proposition d'allocation</u>: 242 M€ (sans sur-contractage);

- **Sous-mesure 6.1** *Soutien à l'installation de jeunes agriculteurs* y compris ITI

<u>Début</u>: juillet 2018

Proposition d'allocation : 11 M€;

- La sous-mesure 6.2 Soutien à la mise en place d'activités non agricoles dans les zones rurales

<u>Début</u>: juillet / août 2018

<u>Proposition d'allocation</u> : 1,4 M€;

- Sous-mesure 6.3 Soutien au développement à petite échelle, avec une allocation ITI distincte,

Début : juillet 2018

<u>Proposition d'allocation</u>: 51,5 M€, dont ITI 3 avec 71 M€;

- Sous-mesure 6.4 Investir dans la création et le développement d'activités non agricoles

Début : juillet / août 2018

Proposition d'allocation : 2,99 M€;

- Sous-mesure 19.3 Préparation et mise en œuvre des activités de coopération des GAL

Composante A
Début : juillet 2018

Proposition d'allocation : 2,31 M€

Composante B

<u>Début</u> : quatrième trimestre 2018 Proposition d'allocation : 9,27 M€

(Source : Profitul agricol)

Juillet 2018 – PAC : paiements des aides avancés

Suite à une requête du Ministre de l'Agriculture roumain, M. Petre Daea, la Commission Européenne prévoit de distribuer 50 à 70% des paiements directs et 75 à 85% de certaines mesures d'aides au développement rurale en avance aux agriculteurs pour faire face aux mauvaises conditions climatiques de cette année. (Source : MADR).

Août 2018 - Rectification du budget national

Environ 40M EUR supplémentaires seront versés au secteur agricole pour venir en aide aux exploitations touchées par la peste porcine africaine, pour les carburants des machines agricoles et pour la mise en place de 37 stations de pompages supplémentaires dans le cadre du programme pour l'irrigation. (Source : MADR).

Août 2018 - L'Agriculture : priorité de la Présidence de la Roumanie du Conseil de l'UE

Le secrétaire d'Etat au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Alexander Potor, et le directeur général du Fond d'investissement rural, Adrian Chesnoiu ont assisté, le 10 Août, au débat sur « L'agriculture - priorité pour la présidence de la Roumanie au Conseil de l'UE. ». Notamment autour de la question de l'impact de la future PAC sur l'agriculture roumaine et européenne. Le plan de financement du PNDR post-2020 a été présenté et le directeur général de l'AFIR s'en dit confiant. (Source : MADR)

Politiques alimentaires et sanitaires

<u>Juillet - Août 2018 - Evolution explosive de l'épidémie de peste porcine africaine conséquences économiques, sociales et politiques</u>

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie animale due à un virus qui touche exclusivement les porcins domestiques et sauvages (sangliers). Présentes depuis 2014 à l'est de l'Europe, elle connaît actuellement une expansion fulgurante en Roumanie avec des risques importants en termes de propagation dans d'autres pays mais surtout des conséquences économiques, sociales et politiques à venir en Roumanie. Les nouveaux foyers apparus depuis le 10 juin 2018 proviennent de mouvements de sangliers à la frontière avec l'Ukraine et de la République de Moldavie pour l'Est de la Roumanie (ou de viande infectée en provenance de ce pays pour l'Ouest) mais connaissent cette fois une progression sans pareil, qualifiée d'explosive par le directeur de l'agence nationale sanitaire vétérinaire. Entre le 10 juin et le 19 août, le nombre de foyers est passé à plus de 670 dont 3 unités commerciales de très grande taille alors que l'on dénombrait seulement 8 foyers pour la Roumanie en juin. Au total, depuis le début de l'année ce sont près de 100 000 porcs qui ont été abattus dont 43 843 dans la même exploitation commerciale du département de Tulcea, Carniprod. 9 départements sont désormais touchés. La presse roumaine estime que ce sont 1,3 M de porcs qui se trouvent actuellement en quarantaine soit un quart du nombre de porcs roumains. Ce sont surtout les porcs domestiques qui sont touchés mais quelques sangliers également. Un facteur de difficulté de gestion de l'épidémie s'explique par la place très importante de l'élevage des porcs dans la tradition roumaine, mais aussi le rôle de cette production dans le budget des ménages ruraux pauvres vivant en semi-subsistance. Les autorités qui mobilisent 12 000 fonctionnaires (dont l'armée) indiquent une meilleure acceptation de la population et les campagnes de sensibilisation se poursuivent. Les animaux ayant déclaré la maladie sont incinérés, les autres mis en fosses avec du désinfectant. Des mesures de restriction sont mises en place dans les zones infectées : interdiction de la chasse et de l'exploitation forestière dans les zones touchées ainsi que de certains types de transport routier. L'enjeu économique de ce secteur est très important pour la Roumanie, la viande de porc étant prépondérante dans l'alimentation et la tradition roumaine. Le gel des exportations est à présent inévitable même si la Roumanie importait de plus de viande de porc ces dernières années. Une autre problématique à venir est la reconstitution du cheptel dans la mesure où les régions de naisseurs sont principalement touchées, alors même que le Ministère roumain venait de lancer un programme de soutien à deux races de porcs autochtones (Mangalita, et Bazna) avec des mouvements de porcelets attendus. L'impact social est lui prédominant dans un pays où la population rurale, la plus pauvre de l'Union européenne connait encore près de 40% d'autoconsommation (basse-cour et jardin vivrier) et où le porc de ces basse-cours est une des principales sources de viande avec une tradition d'élevage pour les traditions culinaires à Noël.

<u>Juillet 2018 – Objectif Zéro déchet d'ici 2030 : amendement contre le caractère obligatoire de la loi sur le gaspillage alimentaire.</u>

LA révision de la loi sur le gaspillage alimentaire prévoit un amendement qui supprimerait le caractère obligatoire le secteur agroalimentaire d'entreprendre des mesures contre le gaspillage alimentaire. Pour Valeriu Striu, l'obligation empêchait l'application même de la loi.

La loi prévoit également que les produits dont la date d'expiration n'excède pas 10 jours puissent être donné ou vendu à 3% de leur prix initial (prix symbolique) à des associations humanitaires. Les grandes surfaces s'y opposent afin d'éviter les problèmes sanitaires liées à une mauvaise gestion de la consommation de ces produits et aux retombées sur les distributeurs et les producteurs si des accidents se produisent. Par ailleurs, le gouvernement prévoit de travailler avec le ministère de l'Education pour sensibiliser dès le plus jeune âge sur ce sujet. (Source : Evenimentul zilei et Profitul Agricol)

<u>Juillet 2018 - Importations de fruits et légumes : 80% des produits possèdent un taux de pesticides</u> supérieurs à la limite autorisée.

Les produits de Turquie, Grèce et Bulgarie inondent les marchés roumains en fruits et légumes, cependant 80% possèdent un taux de pesticides supérieur à la limite autorisée, voir 15 à 20 fois supérieurs et contiennent des produits chimiques lié à la conservation pour les transports. Avec l'entrée dans le marché unique les produits en provenance de Bulgarie ne sont pas contrôlés systématiquement et les dangers pour la santé sont importants. (Source : Evenimentul Zile)

<u>Juillet 2018 - Modification de l'ordonnance 71/2017 sur les contrôles sanitaires des produits</u> importés

Modification de l'article 49, alinéa 1 de l'Ordonnance : les contrôles qualité et provenance des produits alimentaires entrant sur le territoire roumain ne sont plus contrôlés par les douanes mais par le service de DSVSA. Les produits sont alors contrôlés après leur entrée et leur diffusion sur les marchés. (Source: Evenimentul Zile)

<u>Août 2018 – Crise de production maraichère en Europe : augmentation forte des prix attendue à l'automne</u>

La Roumanie connait la plus grave crise maraîchère en 40 ans. Les conditions climatiques désastreuses de l'été 2018 (sécheresse en Europe Centrale et Ouest, tempêtes et inondations en Europe du Sud Est) ont fait chuter les productions maraîchères et ont annulé certaines plantations (poids, épinards, choufleur). La Roumanie est très dépendante des importations de fruits et légumes en provenance de l'UE, de Turquie et du Proche Orient, or tous les pays sont touchés, les prix sont attendus 5 à 10% plus élevés, l'industrie de conserves est la plus touchée.

La Commission Européenne prévoit des mesures d'aides pour les agriculteurs touchés par les fortes sécheresses : avance des aides directes et déblocage des aides pour le développement rural. Ces mesures sont critiquées par GreenPeace qui dénonce des mesures d'intensification de l'agriculture. (Source : Romania libera)

Actualités filières et investissements

<u>Juillet 2018 – Evolution du marché des exportations de blé roumain</u>

Depuis novembre 2017, les exportations de blé roumain ont chuté de 20%, passant de 6 à 4,8 M tonnes et se sont centrées sur les pays européens (30%) dû à des pertes de part de marché pour la Roumanie au Maroc et en Turquie. A cause de mauvaises conditions climatiques, l'Espagne est devenu le premier client avec 1 M de tonnes importées prenant la place de l'Egypte qui a diminué de 17% ses importations roumaines pour se tourner vers du blé ukrainien et russe.

L'USDA estime que cette diminution perdurera avec 6,1 M t d'exportations pour 2017/2018 et 5,9 M t en 2018/2019. Une baisse de 6% de la production est attendue car les récoltes ont commencé plus tôt dans l'année mais les précipitations du mois de juillet font baisser la qualité des grains et les quantités. (Source : ACTmedia)

Juillet 2018 - L'Allemagne importe 300 000 tonnes de blé fourragers de Roumanie

L'Europe de l'Ouest connait une forte sécheresse, réduisant considérablement les rendements de blé fourragers jusqu'à -30%. A l'inverse, la Roumanie connait une deuxième année record dans la production de blé fourrager. Le prix de la tonne s'est élevé à 183€/tonnes. (Source : Romania libera)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Bucarest

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Responsable de la publication : Michel CYWINSKI

Service Économique de Bucarest Adresse : 13-15, rue biserica Amzei

Rédigé par : Gabriel COSSON et Marie-Luce GHIB

Version août 2018